

DELIBERATION N°2025/27

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREJEVILLE

Nombre de membres afférents
Au Conseil municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 12

SEANCE DU 3 JUILLET 2025

Présents : José NUNES, Maire, M. Christophe MAURIES, premier adjoint, Mme Marie-Florence FARAL, deuxième adjointe, M. Didier MAHOUX, troisième adjoint, M. Jean-Bernard CEBE, quatrième adjoint, M. Thierry CAUSSE, M. Nicolas CAUSSE, M. Pierre MONTENEGRO, M. Mathieu LAFON, M. Thierry ZANARDO, Mme GANSEMAN Laura et Mme Hélène VA, conseillers municipaux.

Excusés avant donné pouvoir : Mme Catherine AURIOL, conseillère municipale à M. Jean-Bernard CEBE, quatrième adjoint.

Absents : M. Julien AMALRIC et Sabine GORSSE, conseillers municipaux.

Date de la convocation : 25/06/2025
Date d'affichage : 25/06/2025

Monsieur Thierry CAUSSE est nommé **secrétaire de séance**.

OBJET : Délibération portant avis du Conseil Municipal sur le permis de construire N° PC0810982500005.

Le 23 Avril 2025, un permis de construire enregistré PC0810982500005 a été déposé par la société Diderot Energy dont l'objet est la construction d'une centrale agrivoltaïque d'une puissance d'environ 7 MWc sur un terrain clôturé d'environ 15 ha accueillant une activité d'élevage bovin.

Le dossier est en cours d'instruction auprès des services de l'état.

Par mail en date du 05 Juin 2025, les services de la DDT du Tarn ont demandé à la commune de rendre un avis du Conseil Municipal sur la perception du projet au sein de la commune, notamment au regard de l'acceptation locale, en application des dispositions des articles R-122-7 du code de l'environnement et R 423-9 du code de l'urbanisme.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de procéder au vote.

Il est demandé de procéder à un vote à bulletin secret.

Monsieur le Maire fait procéder au vote à bulletin secret : la présente délibération y sera donc soumise.

Monsieur le Maire pose donc la question pour laquelle les membres du Conseil Municipal doivent s'exprimer : êtes-vous pour ou contre le projet de demande de permis de construire N° PC0810982500005 déposé le 23/04/2025 pour la construction d'une centrale agrivoltaïque ?

Il est procédé au vote qui donne les résultats suivants :

- **POUR** : 2
- **CONTRE** : 9
- **ABSTENTION** : 1

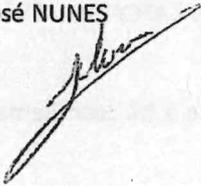
DELIBERATION N°2025/27

Cinq membres du Conseil Municipal demandent à ce que leur vote soit quand même connu :
Mr José NUNES (Maire), Mr Christophe MAURIES (Premier adjoint), Mr Mathieu LAFON, Mr Thierry ZANARDO et Mme Laura GANSEMAN ont voté contre.

La présente délibération sera transmise au représentant de l'Etat dans le département et notifiée aux services de la DDT du Tarn.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
José NUNES



Le secrétaire de séance,
Thierry CAUSSE

